

**COMMUNE DE COMPAINVILLE**  
**110 ROUTE DE GAILLEFONTAINE**  
**76440 COMPAINVILLE**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022**

Étaient présents : MM. NOTTIAS Bruno, MAINE Guillaume, DIEUTRE Roland, HESS Jean-Pierre, LIEBRAY Éric, CORDIER Fabrice, Mme COINTE Corinne et Mme BAILLEUX Cécile secrétaire de mairie.

Absents excusés : MM. CROCHU Cédric, PAUL Benoit et Mme COELLE Danielle

**DATE DE CONVOCATION : 22 FEVRIER 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi vingt-cinq février à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Compainville, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Bruno NOTTIAS, maire.

La séance est ouverte 19H40.

M. le maire demande d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

Equipement de lutte contre l'incendie.

A l'unanimité, les membres acceptent cet ajout.

**NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme COINTE Corinne est nommée secrétaire de séance.

**LECTURE DU PROCES VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2021**

M. MAINE Guillaume donne lecture du procès-verbal du 10 novembre 2021, il est approuvé à l'unanimité.

**RECTIFICATION DECISION MODIFICATIVE N°2 2021**

Le 16 décembre 2021, la commune de COMPAINVILLE a transmis à la Sous-Préfecture la DM N°2 relative aux charges du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021. Celle-ci était incomplète, il manquait le nombre de voix pour, contre ou le nombre d'abstention. Cette décision a été rectifiée par 7 voix pour 0 contre et 0 abstention.

**DELIBERATION N°1.25.02.22 INDEMNISATION AXA**

M. le maire informe le conseil municipal que la commune de COMPAINVILLE a été indemnisée par AXA de 3 473.28€ pour le sinistre du sol de la salle des fêtes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire a encaissé le chèque de 3 473.28 €.

### **DELIBERATION N°2.25.02.22 TRAVAUX PREAU DE L'ECOLE**

M. le Maire présente le devis pour la réfection de la couverture et le rehaussement de la charpente du préau de l'entreprise DUMONTIER de BEAUBEC LA ROSIERE de 5 396.07 € HT.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident ce devis et autorisent M. le Maire à faire les demandes de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental.

### **DELIBERATION N°3.25.02.22 SECURISATION ELECTRIQUE BATIMENT COMMUNAL**

M. le Maire présente le devis de l'entreprise BODET CAMPANAIRE de 5 667.00€ HT pour la mise aux normes de l'électrification des cloches.

A l'unanimité, le conseil municipal valide ce devis et autorise M. le Maire à faire les demandes de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental.

### **DELIBERATION N°4.25.02.22 AMENAGEMENT SECURITE D13**

Pour sécuriser l'intersection de la D13, Rue du Lavoir et Rue de Louvicamp, il est nécessaire de poser un panneau STOP Rue du Lavoir et un STOP sur la Rue Olivier de Bracquemont.

M. le Maire présente le devis de SIGNALFAST d'un montant de 1 860,00 € HT. Les membres présents valident à l'unanimité ce devis et autorisent M. le maire à faire les demandes de subvention.

### **DELIBERATION N°5.25.02.22 CONVENTION SDE76**

M. le Maire présente la convention d'adhésion au service d'accompagnement du SDE 76 à l'efficacité énergétique et à la rénovation thermique des bâtiments publics. Il propose d'y adhérer pour l'étude de nos bâtiments.

A l'unanimité, les membres autorisent M. le maire à signer cette convention.

### **DELIBERATION N°6.25.02.22 EQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

M. le Maire présente les deux devis de VEOLIA :

1- pour le raccordement AEP (Terrassement, Canalisations, Robinetterie, Plans de récolement) d'un montant de 7 367.04 € HT,

2- pour la fourniture et l'installation de 3 poteaux incendie pour 10 350.00 € HT.

Les membres présents valident à l'unanimité les 2 devis et autorisent M. le maire à faire les demandes de subvention.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Plantation des arbres début mars
- Corinne COINTE demande où en est la fibre.

Séance levée à 20H45